

## **Stage N°R21EA00113 - Session N°2024-00001**

### **Maitriser les risques budgétaires et comptables d'1 EPL**

Du 10/10/2024 au 11/10/2024 (2 jours)

**Lieu de formation :** 21 DIJON CEDEX - DRAAF BFC -site DIJON

**Organisateur :** DRFC Bourgogne-Franche-Comté

#### **Public visé :**

Equipes de direction et agents comptables

#### **Contexte :**

Le renouvellement régulier des agents administratifs affectés dans les EPLEFPA rend nécessaire la mise en place de formations dans le domaine budgétaire et comptable. L'analyse des risques budgétaires et comptables et la formalisation d'un plan d'actions sont une nécessité pour tout gestionnaire public qui souhaite sécuriser l'organisation et le fonctionnement de ses services.

#### **Objectifs :**

- Connaître les principes de base du CIB et CIC
- S'approprier l'outil d'autodiagnostic d'analyse des risques budgétaires et comptables et réaliser un diagnostic
- Assurer en permanence une bonne maîtrise des risques liés à la comptabilité
- Réaliser un organigramme fonctionnel du service
- Construire un plan d'actions
- Mettre en oeuvre le contrôle interne comptable

#### **Contenu :**

1 Les objectifs et enjeux La qualité des comptes : Définitions

2 La responsabilité des gestionnaires publics

Présentation de la réforme et des enjeux

Risques génériques et risques spécifiques

Les différentes infractions possibles

Cotation des risques

3 L'outil d'autodiagnostic des risques

Présentation des deux outils « ordonnateur » et « agent comptable »

Exercice pratique (saisie directe dans l'outil) et points de vigilance :

#### **Pré-requis :**

Connaître les pratiques budgétaires et comptables

#### **Intervenants :**

François BERTRAND et Lauriane COURREAU

**Nombre de places disponibles :** 20

**Période d'inscription** : du 06/05/2024 au 16/09/2024

**Contact** : PICOT Françoise - 0339594045 - [formation.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:formation.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr)